



Chères Joinvillaises, chers Joinvillais,

Depuis maintenant plusieurs semaines, notre Ville, et plus particulièrement nos quartiers pavillonnaires, sont l'objet d'une recrudescence de cambriolages. Ce phénomène n'est pas circonscrit à notre commune mais touche plus largement l'ensemble des villes du territoire. Il est la conséquence d'un désengagement de l'État sur le domaine de la sécurité et d'une réduction depuis bien trop d'années des moyens alloués à la Police nationale.

Cela est intolérable !

Aussi, et afin d'endiguer ce phénomène, j'ai interpellé la Commissaire de Police afin que des moyens supplémentaires soient mis en œuvre. Dans le même temps, je tenais à vous assurer que la Police municipale est pleinement mobilisée. Des patrouilles sont très régulièrement organisées dans l'ensemble des quartiers de notre ville.

Aussi, n'hésitez jamais à la contacter via le numéro vert dédié : **0 8000 94340**.

De manière occasionnelle, des patrouilles sont également réalisées de nuit, afin de dissuader les actes malveillants.

En outre, j'ai décidé depuis maintenant plusieurs années, de renforcer les moyens à disposition de notre Police municipale. Renforcement des effectifs, acquisitions de nouveaux matériels, mais également déploiement d'un réseau de vidéo-protection, sont autant de mesures prises avec comme objectif de permettre à chaque Joinvillaise et chaque Joinvillais de bénéficier de la tranquillité à laquelle il a le droit.

En ce sens, en ce qui concerne le réseau de vidéo-protection, 27 caméras sont d'ores et déjà déployées à des endroits stratégiques de notre Ville. À chaque fois que cela est utile, nous exploitons les images afin d'apporter soutien et renseignements aux effectifs des polices nationale et municipale. Les images ainsi captées sont d'une grande aide dans les procédures judiciaires qui peuvent être engagées. C'est pour cela que je vous invite à déposer plainte auprès du commissariat de police de Nogent-sur-Marne pour tout acte malveillant parmi lesquels les cambriolages.

Afin d'être toujours plus efficace, j'ai décidé, avec Monsieur Stephan Silvestre, mon adjoint à la Sécurité, de renforcer ce réseau de vidéo-protection. Ainsi, d'ici 2026 c'est plus d'1 million d'euros qui sera mobilisé pour déployer 50 caméras supplémentaires, agrandir le centre de supervision urbain et améliorer les serveurs nécessaires à leur utilisation.

Parce que la sécurité est avant tout une compétence relevant de l'État, je suis très attaché à ce qu'un partenariat fort existe entre la municipalité et la Police nationale.

Aussi, mon adjoint à la Sécurité et les services municipaux sont en étroite relation avec le commissariat de police de Nogent-sur-Marne afin que soient renforcées les actions de lutte contre les actes malveillants et qui troublent la tranquillité publique.

C'est en ce sens que j'ai souhaité que notre Ville participe aux différentes instances de coopération entre les services locaux de sécurité.

L'action des forces de sécurité doit être renforcée par l'implication de chacun. Des gestes simples suffisent souvent à décourager les cambrioleurs sur le point de passer à l'acte. La fermeture des portes à clefs ou des volets, la mise en place d'éclairage à détecteurs de mouvements ou bien encore la pose d'un dispositif d'alarme ou de caméras sont autant d'actions qui peuvent dissuader un cambrioleur et le mettre en fuite.

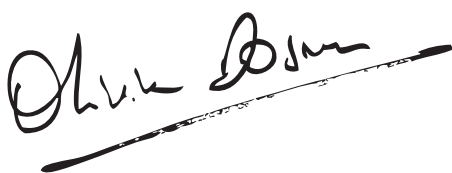
À cet effet, je tenais à vous informer que le Conseil régional d'Ile-de-France propose désormais un soutien financier avec la mise en place d'une aide de 100 €. Afin de bénéficier de cette aide, je vous invite à vous rendre sur la page <https://www.iledefrance.fr/aide-lachat-dune-alarme>.

Enfin, et parce que je souhaite que soient soutenues toutes les initiatives visant à lutter contre ce fléau, j'ai décidé que la municipalité viendrait abonder cette aide régionale avec une subvention supplémentaire.

Vous pouvez compter sur mon engagement et ma volonté ferme de lutter contre ces cambriolages.

Soyez assurés, chères Joinvillaises, chers Joinvillais, de la mobilisation pleine et entière de la municipalité à vos côtés.

Fidèlement,



Olivier DOSNE

Maire de Joinville-le-Pont,
Conseiller régional d'Ile-de-France

■ Contact Cabinet du Maire - 01 49 76 60 04 / s-maire@joinvillelepont.fr